

CA-11-202312-41

CONSIDÉRANT les pouvoirs dévolus au directeur général en vertu de l'article 201 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations à effectuer suivant la résolution 32 (CA-10-202306-32) du Conseil d'administration (CA) à la séance ordinaire du 27 juin 2023 concernant le PTRDI 2024-2027 (version en consultation);

CONSIDÉRANT que le CSSDM mettra à la disposition de certains centres de formation générale des adultes des locaux de soir pour la scolarisation de la clientèle en classe d'accueil (francisation) advenant une demande qui excède leur capacité d'accueil, tel que synthétisé à l'annexe II ;

CONSIDÉRANT la reprise potentielle du bâtiment excédentaire situé au 10780, rue Laverdure (bâtiment 114) à des fins scolaires;

CONSIDÉRANT la résolution 24 (CA-33-202205-11-A) adoptée lors de la séance ordinaire de l'administrateur de la tutelle en lieu et place du CA le 10 mai 2022;

CONSIDÉRANT la reprise du bâtiment excédentaire situé au 4121, 42e Rue (bâtiment 418) à des fins scolaires et sa confirmation en tant que lieu transitoire;

CONSIDÉRANT que certaines modifications cléricales sont requises afin d'uniformiser ou clarifier l'information au sujet de certains établissements et d'intégrer les données de la déclaration officielle du 30 septembre 2023;

La direction du Service de l'organisation scolaire recommande :

- 1° D'ADOPTER les modifications au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2024-2027 (version en consultation) du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) telles que présentées à l'annexe I;
- 2° D'AUTORISER le coordonnateur du bureau de la planification et de la gestion des espaces à soumettre le PTRDI 2024-2027 (version en consultation) modifié pour consultation aux directions et aux conseils d'établissement sur les potentielles modifications aux actes des établissements suivants :
  - École Joseph-François-Perrault
  - École Louis-Joseph-Papineau
  - École Lucien-Pagé
  - École Père-Marquette
  - École Jeanne-Mance
  - École Pierre-Dupuy

- École Louis-Riel
- École Saint-Henri
- Centre Champagnat
- Centre Gabrielle-Roy
- Centre Gédéon-Ouimet
- Centre Lartigue
- Centre Marie-Médiatrice
- Centre Saint-Louis
- Centre Saint-Paul
- Centre Tétreaultville
- Centre William-Hingston
- Centre Yves-Thériault

- 3° D'AUTORISER le coordonnateur du bureau de la planification et de la gestion des espaces à soumettre le PTRDI 2024-2027 (version en consultation) modifié pour consultation au Comité de parents;
- 4° D'AUTORISER le coordonnateur du bureau de la planification et de la gestion des espaces à soumettre le PTRDI 2024-2027 (version en consultation) modifié pour consultation à la Ville de Montréal, à la Ville de Westmount et à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 5° de RÉVOQUER l'autorisation d'aliéner la partie de l'immeuble 114 sis au 10780, rue Laverdure tel que décrit à la résolution 24 (CA-33-202205-11-A) adoptée lors de la séance ordinaire du 10 mai 2022 de l'administrateur de la tutelle en lieu et place du CA.



---

Madame Isabelle Gélinas  
Directrice générale

Date : 29 novembre 2023